

LA LIBERTÉ

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2013

POUR LES TOXICOMANES

PROTESTANTS Le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée de Fribourg a répondu favorablement à une demande de la Fondation Abri, basée à Grolley. Il lui versera une contribution annuelle de 5000 francs pour les trois prochaines années. La fondation souhaite réaliser un projet de lieu de vie accompagnée pour des personnes souffrant d'addictions chroniques dans l'agglomération fribourgeoise. JT